

LES MIGRANTS DE RETOUR AU MAROC
Impact économique sur le développement local

Mohamed Khachani

Professeur à l'université Mohammed V Agdal Rabat- Maroc

**Président de l'Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les
Migrations**

Sommaire

Introduction

I- Profils démographique et socio-économique des migrants de retour dans la région de Tanger-Tétouan

- I.1- Lieu de naissance des migrants de retour**
- I.2- Milieu de résidence des migrants de retour**
- I.3- Structure par sexe : une migration de retour majoritairement masculine**
- I.4- La structure par âge: des migrants de retour de plus en plus jeunes**
- I.5- Niveau d'instruction des migrants de retour**
- I.6- Formation professionnelle des migrants de retour**
- I.7- Pays de provenance des migrants de retour**
- I.8- Périodes d'émigration**
- I.9- Raisons ayant motivé le retour au pays d'origine**
- I.10- Situations professionnelles des migrants de retour**
- I.11- Perception du niveau de vie actuel**
- I.12- Les difficultés rencontrées lors de la réinstallation des migrants de retour**
- I.13 - L'intention de ré- émigrer de nouveau chez les migrants de retour**

II- Les apports économiques des migrants de retour

- II-1- Les transferts de fonds par les migrants de retour**
 - II.1.1- La fréquence des transferts**
 - II.1.2- Volume des transferts**
 - II.1.3- Les affectations des transferts**
 - II.1.4- Les transferts en nature**
 - II.1.5- La situation financière**
- II.2- Les investissements réalisés par les migrants de retour**
 - II.2.1 - Les investissements dans le pays d'immigration**
 - II.2.2- Les investissements dans le pays d'origine**
 - II.2.3- Les lieux d'investissement**
 - II.2.4- Les principaux secteurs d'investissement**
 - II.2.5- Les principales sources de financement**
 - II.2.6- Le nombre d'emplois créés**
 - II.2.7- Les raisons de non réalisation de projets**
 - II.2.8- Les contraintes de l'investissement**
 - II.2.9- Les avantages perçus pour la réalisation de l'investissement**
 - II.2.10- Les investissements collectifs**

Conclusion

Introduction

La théorie courante considère que la migration a au moins trois effets bénéfiques sur les économies des pays d'origine: c'est un facteur de régulation du marché du travail, elle contribue à l'équilibre de la balance des paiements et au financement du développement, et enfin elle contribue à la formation des hommes/femmes, qui dans le cas de retour au pays d'origine, pourraient faire bénéficier du savoir faire acquis dans les pays d'accueil et participer à l'effort du développement.

Le retour demeure une question importante qui suscite de nombreuses interrogations sur les conditions de réinstallation et les effets que le retour opère sur l'environnement entendu dans son sens micro et macro économique et dans sa dimension spatiale.

Au Maroc, bien que de nombreux champs aient été explorés, et malgré l'amélioration qualitative certaine de la connaissance sur la question migratoire, il reste que, jusqu'à nos jours, peu d'études se sont penchées sur la migration de retour.

Les données disponibles sur le retour concernent les recensements(le dernier est celui de 2004) qui donnent une idée globale sur les migrants de retour et quelques études couvrant certaines régions au Maroc. De par le caractère partiel et fragmentaire des informations recueillies par ces études, il était opportun, afin d'approfondir la réflexion sur cette problématique du retour et mieux connaître les processus sur la base desquels se développent les flux de retour et leurs conséquences, de compléter ces analyses par un travail de terrain dans une région connue pour être un grand foyer d'émigration au Maroc : la région de Tanger-Tétouan, située en face de la côte espagnole et qui, par ailleurs, demeure peu explorée par la recherche sur les questions migratoires¹.

Cette enquête distingue deux types de retour : Le retour volontaire ou décidé de manière autonome et sans pression aucune, il fait référence exclusivement au choix individuel et souverain du migrant, il peut impliquer « un retour, assisté ou non au pays d'origine».

Le retour forcé ou contraint intervient à la suite d'une décision administrative ou judiciaire émanant des autorités des pays d'accueil et exigeant que le migrant quitte le territoire national, il peut intervenir également « suite à une forte contrainte ou en raison de circonstances défavorables interrompant brutalement et de manière inattendue le cycle migratoire »².

¹ Les données qui seront utilisées proviennent de l'Enquête sur les Migrants de Retour dans la région de Tanger-Tétouan, réalisée en 2008, auprès d'un échantillon de 500 migrants de retour, dans le cadre du projet FSP financé par le Ministère Français des Affaires Etrangères et mis en place par l'Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations en partenariat avec l'Institut de Recherches pour le Développement (Paris). Travail publié sous la direction de Mohamed Khachani : « Départs et retours des migrants internationaux au Maroc : leur impact sur le développement local ». Publications de l'Association Marocaine d'Etudes et de Recherches sur les Migrations. Rabat.2008.

Le choix de la base de sondage s'est porté sur le fichier des personnes âgées de 18 ans et plus(Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2004), pour lesquelles la dernière résidence précédant celle du recensement de 2004 est l'étranger et dont la durée de résidence au Maroc est inférieure à 15 ans. La méthode de sondage utilisée pour le choix de l'échantillon est de type stratifié à un seul degré de tirage.

² Voir pour plus de détails : CARIM : Migrants de retour au Maghreb : Réintégration et enjeux de développement(sous la direction de J.P Cassarino. Rapport Général 2007, p 118.

L'étude menée dans la région présente une double approche de : (i) l'impact de la migration sur le développement et (ii) la recomposition territoriale au niveau régional et local.

Le rôle économique des retours se manifeste par des investissements dans différents secteurs. L'importance de ce rôle varie selon le type de retour : après un succès économique ou après un échec d'insertion, retour avec investissement préparé ou opportuniste, retour volontaire ou forcé.

Afin de mieux affiner l'analyse, l'enquête a permis (i) d'identifier les profils des migrants de retour qui transfèrent des fonds et qui investissent. (ii) Elle a permis également d'apprécier la situation économique à partir de certaines informations recueillies sur l'emploi, la formation, le niveau de vie aux diverses étapes de la migration et (iii) d'interpeller les migrants sur leur degré de satisfaction et éventuellement sur leur intention de ré-émigrer. Concernant la recomposition territoriale, l'enquête a permis de comparer les lieux de départ et de retour et donner des informations sur les lieux d'investissement dans la région de Tanger-Tétouan.

Dans l'examen de toutes ces questions et quand nous l'avons jugé opportun, des comparaisons avec d'autres enquêtes portant sur d'autres régions permettent d'apprécier les spécificités de la région de Tanger-Tétouan.

I- Profils démographique et socio-économique des migrants de retour dans la région de Tanger-Tétouan

L'analyse a considéré les caractéristiques de ces migrants avant le départ, lors du séjour et au retour.

I.1- Lieu de naissance des migrants de retour

L'étude du lieu de naissance des migrants de retour enquêtés fait ressortir pratiquement un équilibre entre les natifs des villes et de la campagne, soit 50,8% qui sont nés en milieu urbain et 49,2% en milieu rural.

Les proportions des natifs du rural sont plus faibles au niveau des jeunes générations et vont s'accroître progressivement pour atteindre le maximum au niveau des anciennes générations (59,5% pour ceux âgés de 55 ans et plus).

En réalité, cela s'explique par le fait que l'émigration ancienne dans la région de Tanger-Tétouan, était confinée au départ dans quelques zones rurales pauvres, généralement montagneuses, à peuplement sédentaire ancien et à très forte pression démographique.

Tableau 1: Milieu de naissance des migrants de retour (%) selon l'âge

Groupe d'âges	Lieu de Naissance		
	Rural	Urbain	Total
18-24 ans	40,0	60,0	100,0
25-34 ans	20,8	79,2	100,0
35-44 ans	26,4	73,6	100,0
45-54 ans	50,0	50,0	100,0
55 ans et +	59,5	40,5	100,0
Total	100,0		100,0

Total(ND)	49,2	50,8	100,0
-----------	------	------	-------

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux au Maroc : leur impact sur le développement local », 2008.

I.2- Milieu de résidence des migrants de retour

De retour, les migrants enquêtés se réinstallent en majorité (96,3%) (75,4% avant le départ) en milieu urbain pour profiter des infrastructures de base et des biens collectifs. Ce constat concerne pratiquement dans les mêmes proportions les migrants ayant été forcés au retour et les volontaires au retour (respectivement 97,3% et 96,2%).

Tableau 2 : Milieu de résidence au moment de l'enquête des migrants de retour (%) selon la nature du retour

Milieu de Résidence au retour	Nature du retour		
	Volontaire	forcé	Total
Urbain	96,2	97,3	96,3
Rural	3,8	2,7	3,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

I.3- Structure par sexe : une migration de retour majoritairement masculine

Alors que la structure par sexe de l'ensemble de la communauté Marocaine résidant à l'étranger tend ces dernières années vers la parité entre les hommes et les femmes (45,4% de femmes en 2005³), en raison de la féminisation prononcée de la population immigrée due à l'arrivée massive des femmes et des enfants dans le cadre du regroupement familial et de l'émigration féminine autonome, la structure par sexe des migrants de retour enquêtés dans la région de Tanger-Tétouan⁴ montre une nette prédominance des hommes, traduisant ainsi l'inégalité classique des hommes et des femmes face à la migration ancienne, mais aussi une certaine opposition des femmes au projet du retour..

Ainsi, la présente enquête révèle que 5,2% seulement des migrants de retour enquêtés étaient des femmes contre 94,8% d'hommes. Quelque soit la nature du retour, on observe toujours cette suprématie des hommes par rapport aux femmes.

I.4- La structure par âge: des migrants de retour de plus en plus jeunes

Environ 57,9% des migrants de retour saisis par l'enquête sont des retraités ou des préretraités. Il faut signaler, cependant, une proportion significative de migrants de retour beaucoup plus jeunes, âgés de 25-44 ans (24,3%), et de 45-54 ans (16,7%).

Ceci montre que si autrefois, les personnes qui revenaient étaient surtout celles en âge de retraite (pour passer leurs dernières années de vie dans le pays d'origine), aujourd'hui, on

³ Voir Khachani Mohamed: Genre et migration au Maroc. in Euro-Mediterranean Consortium for Applied Research on International Migration. 2010.

⁴ Il s'agit ici des principaux acteurs de la migration autrement dit des migrants responsables du projet migratoire.

compte parmi celles qui retournent des jeunes en âge de travailler et qui ont l'intention de contribuer à l'activité économique et sociale de leur région d'origine.

Tableau 3: Migrants de retour (%) par tranches d'âges selon le milieu de résidence avant le départ à l'étranger

Groupe d'âge	Milieu de résidence avant le départ à l'étranger		
	Rural	Urbain	Total
18-24 ans		1,3	1,0
25-34 ans	3,9	12,3	10,3
35-44 ans	3,1	17,5	14,0
45-54 ans	21,3	15,2	16,7
55 ans et +	70,9	53,7	57,9
ND	0,8		0,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

En considérant la nature du retour, on constate que les migrants ayant été contraint au retour sont plus importants dans les tranches d'âges jeunes, alors que les migrants dont le retour est volontaire sont plus fréquents dans les tranches d'âges avancés. En effet, environ 50% des migrants contraints au retour ont moins de 45 ans et 78,7% de ceux dont le retour est volontaire ont plus de 45 ans. Ces différenciations s'expliquent par le fait que les migrants contraints au retour forcés sont constitués essentiellement de jeunes ayant émigré dans la clandestinité.

Tableau 4 : Migrants de retour (%) par tranches d'âges selon la nature du retour

Groupe d'âge	Nature du retour		
	Volontaire	forcé	Total
18-24 ans		6,8	1,0
25-34 ans	9,3	16,2	10,3
35-44 ans	11,8	27,0	14,0
45-54 ans	16,7	16,2	16,7
55 ans et +	62,0	33,8	57,9
ND	0,2		0,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

S'agissant du statut matrimonial au moment de l'enquête, les données recueillies montrent que 84,7% des migrants de retour sont mariés.

I.5- Niveau d'instruction des migrants de retour

Un des aspects les plus significatifs qui caractérise les nouvelles générations de migrants est la proportion relativement importante d'individus disposant d'un haut niveau de formation et de capacités professionnelles et techniques. En effet, la présence d'immigrés scolarisés aux divers niveaux d'éducation ou de formation professionnelle est une tendance récente, puisque dans le passé, la quasi-totalité d'entre eux était sans instruction ni formation.

Presque 44% des migrants de retour sont analphabètes dont près de 19,8% sont sans niveau scolaire et 24% ont fréquenté juste le niveau préscolaire. Les personnes ayant acquis un

niveau d'instruction primaire approchent les 26,7% et 10,6% environ ont un niveau d'instruction secondaire. La proportion des migrants de retour disposant d'un niveau d'instruction supérieur atteint seulement 4,1%.

A titre de comparaison, ce niveau scolaire des migrants de retour est relativement bas comparé à l'ensemble de la population de retour au Maroc. En effet, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2004 enregistre une proportion de 42,7% de personnes qui sont sans niveau scolaire, 2,7% ont fréquenté juste le niveau préscolaire. Les personnes ayant acquis un niveau d'instruction primaire approchent les 26,8% et 22,7% environ ont un niveau d'instruction secondaire. La proportion de ceux ayant atteint le niveau d'instruction supérieur est de 8%. Ce retour des compétences semble se confirmer ces dernières années, plus dans les autres régions du Maroc, mais nous manquons d'informations précises sur la dimension de ce retour

Par nature du retour, les migrants contraints au retour semblent largement mieux instruits que ceux dont le retour est volontaire en raison de leur jeunesse et de leur fréquentation des établissements scolaires. Les migrants ayant décidé volontairement de retourner enregistrent une proportion relativement plus élevée des sans instruction, soit 21,5% contre seulement 9,5% pour ceux ayant été contraint au retour. Par contre, cette dernière catégorie enregistre une proportion relativement plus élevée de ceux ayant atteint les niveaux primaire, secondaire et supérieur.

Tableau 5 : Niveau d'instruction des migrants de retour (%)

Niveau d'Instruction	Nature du retour		
	Volontaire	Forcé	Total
Sans niveau	21,5	9,5	19,8
Préscolaire coranique	25,3	16,2	24,0
Primaire	25,8	32,4	26,7
Secondaire	23,5	36,5	25,4
Supérieur	3,8	5,4	4,1
Total	100	100	100

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

Le niveau d'instruction varie selon l'âge. L'analphabétisme est élevé parmi les migrants de retour âgés. Ceux disposant d'un niveau du supérieur sont concentrés dans les tranches de 25 à 44 ans (71,4%).

I.6- Formation professionnelle des migrants de retour

Avant de partir à l'étranger, la formation professionnelle a concerné 9,7% de l'ensemble des migrants de retour dans la région de Tanger-Tétouan. Cette formation professionnelle a bénéficié plus aux migrants ayant été contraint au retour que ceux ayant décidé de leur propre gré de retourner au pays (12,2% et 9,3% respectivement).

Dans le pays d'accueil, le quart des migrants de retour avait bénéficié de la formation professionnelle. Ici, la proportion des migrants ayant retourné de leur propre gré est

relativement plus importante que celle des migrants contraints au retour (25,6% et 21,6% respectivement).

I.7- Pays de provenance des migrants de retour

Les migrants de retour proviennent de 22 pays. La majorité d'entre eux provient de l'Espagne (42,2%). Les mouvements de population entre la région de Tanger-Tétouan et l'Espagne sont très anciens à cause de la proximité géographique et des liens historiques avec ce pays. La France et les Pays-Bas viennent en seconde position avec 14% chacun suivis par la Belgique avec 13,2%. Les autres pays d'accueil des migrants de retour sont l'Allemagne (4,3%), l'Italie (3,1%), le Royaume Uni (2,3%). Les autres pays enregistrent de faibles proportions.

Selon la nature du retour, l'Espagne se démarque par l'importance des retours forcés (58%) suivie par la France et les Pays-Bas (9,5%). L'importance de l'Espagne comme pays émetteur de retours forcés s'explique par la forte présence de migrants marocains en situation irrégulière. Ce pays se démarque également par l'importance des retours volontaires puisqu'il demeure la principale destination des migrants originaires de la région.

Tableau.6: Principal pays d'immigration des migrants de retour (%) selon la nature du retour

Pays d'immigration	Nature du retour		
	Volontaire	forcé	Total
Espagne	39,6	58,1	42,2
France	14,7	9,5	14,0
Pays-bas	14,7	9,5	14,0
Belgique	14,0	8,1	13,2
Allemagne	4,3	4,1	4,3
Italie	3,4	1,4	3,1
Royaume-Uni	2,5	1,4	2,3
Arabie saoudite	1,4	1,4	1,4
Danemark	1,1	1,4	1,2
Libye	0,5	4,1	1,0
Canada	0,9	-	0,8
Autres pays	2,9	1,0	2,5
T otal	100,0	100,0	100,0

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

A titre comparatif⁵, les migrants de retour de la région de Souss-Massa-Draa avaient séjourné presque exclusivement en France avec 89,2%. La Belgique se place en seconde position, très loin derrière avec 3,6% et la Hollande comme troisième destination des migrants de retour issus de la région avec 3,1%.

Toujours à titre de comparaison, les migrants de retour de la région du Grand Casablanca proviennent en grand nombre de la France (59%), mais dans une proportion moindre que ceux de la région de Sous-Massa-Draa. L'Italie, les pays arabes, la Hollande et la Belgique arrivent successivement après, soit des proportions respectives de 12,9%, 12,6%, 4,8%, et 3,9%. Contrairement à la région de Tanger-Tétouan, l'Espagne arrive en dernier lieu avec une proportion très faible de 0,8%.

⁵ Voir Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED): Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Etranger, Régions du Grand Casablanca et de Souss-Massa-Draa, CERED – 2003.

I.8- Périodes d'émigration

L'examen de l'émigration en fonction des périodes et de la nature du retour des migrants permet de constater que les migrations les plus anciennes, en particulier, avant 1970, étaient surtout le fait des migrants dont le retour a été volontaire. En revanche, les migrants forcés au retour appartiennent surtout aux nouvelles vagues d'émigration, en particulier, à partir de la décennie 1990.

Tableau 7: Migrants de retour (%) selon la période d'émigration et la nature du retour

Périodes d'émigration	Nature du retour		
	Volontaire	forcé	Total
Avant 1960	0,9		0,8
1960-1969	23,5	6,8	21,1
1970 – 1979	33,3	21,6	31,6
1980 – 1989	17,2	18,9	17,4
1990 – 1999	16,1	40,5	19,6
2000 et +	8,8	12,2	9,3
ND	0,2		0,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

L'ancienneté migratoire diffère selon la nature du retour. Il est évident que les migrants contraints au retour se concentrent le plus au niveau des courtes durées de séjour. Ils se recrutent essentiellement parmi les flux récents d'émigration marqués par une forte proportion de migrants en situation irrégulière.

I.9- Raisons ayant motivé le retour au pays d'origine

La migration de retour est motivée par diverses raisons : les contraintes liées à l'emploi, à l'intégration, aux problèmes familiaux, aux problèmes de santé...etc.

(i) Première principale raison de retour

Parmi les raisons avancées par les migrants pour expliquer leur retour, la retraite enregistre la plus forte proportion (41,3%) comme première principale raison du retour.

Par nature du retour, les migrants dont le retour est volontaires enregistrent une proportion relativement plus élevée de retraités que les forcés au retour, la différence est presque du simple au double (44% et 24% respectivement), ce qui s'explique par le caractère relativement récent de l'émigration de ces derniers.

La réalisation de projet d'investissement/gestion des affaires au pays d'origine vient en seconde position avec 7,4%, l'éloignement demeure indiscutablement un facteur négatif pour la gestion des affaires. La nostalgie du pays vient en troisième position avec un pourcentage de près de 6%, les Marocains se démarquent par un attachement affectif fort à l'égard de leur pays. Ensuite, les problèmes d'intégration dans le pays d'accueil sont avancés par 6% de l'échantillon, les problèmes familiaux par 5%, de santé par 5% également et la précarité de l'emploi par 4,7%.

(ii) Seconde principale raison de retour

La seconde raison principale évoquée demeure la nostalgie du pays, elle vient en tête avec près de 29% des cas suivie par les problèmes de santé (21,6%) et les problèmes d'intégration dans le pays d'accueil (11, 2%). L'investissement/gestion d'affaires totalise environ 9% des cas.

(iii) Troisième principale raison de retour

La troisième principale raison est la nostalgie du pays (51,3%) suivie par la réalisation d'investissement /gestion d'affaires (10,2%).

Si les problèmes d'intégration ne semblent pas importants , cela pourrait s'expliquer par la proximité et par les profils des migrants dans la région, imprégnés de la culture Ibérique et dont un grand nombre parlent l'espagnol.

Tableau 8: Migrants de retour (%) selon les trois premières raisons principales du retour à la région de Tanger-Tétouan

Principales raisons de retour	Raison (a)	Raison (b)	Raison (c)
Précarité de l'emploi	4,7	2,8	1,7
Problèmes familiaux au pays d'origine	5,2	2,6	2,3
Problèmes familiaux dans le pays d'immigration	5,0	5,8	3,4
Problèmes de santé	5,2	21,6	8,2
Problèmes d'intégration dans le pays d'immigration	6,0	11,2	6,8
Retraite	41,3	6,5	2,0
Investissement/Gestion des affaires	7,4	9,7	10,2
Expiration du contrat de travail	4,5	2,6	0,8
Nostalgie du pays	6,0	29,2	51,3
Retour forcé	8,3	1,7	3,7
Autre	6,4	6,3	9,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

I.10- Situations professionnelles des migrants de retour

L'enquête a distingué entre la situation professionnelle avant le départ à l'étranger, juste avant de quitter le pays d'accueil et au moment de l'enquête après le retour dans la région de Tanger-Tétouan.

(i)- Situation professionnelle dans le pays d'accueil à la veille du retour

Afin d'apprécier la situation du migrant avant le retour, et donc d'approcher un aspect de la décision de retour, nous nous référons aux déclarations des enquêtés au sujet de leur condition d'emploi juste avant le retour.

Les données indiquent que la majorité des retours est constituée de personnes insérées professionnellement : 91,5% des individus disposent d'un emploi stable⁶. 8,5% sont sans emploi dont 4,8% de chômeurs (2,1% non assistés) et 3,7% d'inactifs. Cette faiblesse du taux des chômeurs s'explique probablement par un fort taux d'emploi « en noir » qui répond aux besoins d'un marché parallèle caractérisé par des emplois précaires et/ou socialement indésirables⁷.

Tableau 9 : Statut professionnel juste avant le retour des migrants de retour (%) selon la nature du retour

Statut professionnel avant le retour	Nature du retour		
	Volontaire	Forcé	Total
Actif occupé	92,3	86,5	91,5
Chômeur assisté	3,2		2,7
Chômeur non assisté	0,9	9,5	2,1
Inactif	3,6	4,1	3,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

Par pays d'accueil des migrants de retour, on remarque que la proportion d'actifs occupés à la veille du retour est plus importante en Espagne (43,6%), en France (13,8%), aux Pays-Bas (13,1%) et en Belgique (11,2%). La proportion des chômeurs assistés est plus importante en Belgique, aux Pays-Bas et en France, celle des chômeurs non assistés est plus importante en Espagne et aux Pays-Bas.

Tableau 10: Statut professionnel juste avant le retour des migrants de retour (%) selon le pays d'immigration

Pays d'immigration	Statut professionnel juste avant le retour				
	Actif occupé	Chômeur assisté	Chômeur non assisté	Inactif	Total
Espagne	43,6	7,1	72,7	15,8	42,2
France	13,8	21,4		21,1	14,0
Pays-bas	13,1	28,6	18,2	21,0	14,0
Belgique	11,2	42,9	9,1	42,1	13,2
Allemagne	4,7				4,3
Italie	3,4				3,1
Royaume-Uni	2,5				2,3
Arabie saoudite	1,5				1,4
Danemark	1,3				1,2
Libye	1,1				1,0
Canada	0,8				0,8
Autres pays	3,0				2,5

⁶ Ce pourcentage inclut les retraités qui avaient déclaré avoir un emploi avant de sortir en retraite et revenir au pays.

⁷ En Espagne, le volume des régularisations en 2005(près de 572.000 pour 691000 demandes) témoigne de l'importance de ce marché très développé dans certaines régions comme El Ejido dénommée « l'enfer sous serres ». Voir Mohamed Khachani : « Los migrantes marroquies en Espana » in « simposio internacional : inmigracion y globalizacion » organisé par la Fudacion Ciudadania y Valores. Madrid 21 janvier 2011.

Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
-------	-------	-------	-------	-------	-------

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

La répartition des migrants de retour de la région de Tanger-Tétouan selon le secteur d'activité de la dernière profession exercée dans le principal pays d'immigration laisse apparaître une prédominance du secteur tertiaire (52,8%), suivi par le secteur primaire (27,2%) et qui constituent des débouchés pour un grand nombre de personnes généralement sans qualification. Le secteur secondaire emploie environ 19%.

La répartition des secteurs d'activité selon les deux catégories de migrants de retour révèle des différences notables. Les migrants dont le retour est volontaire sont plus présents dans le secteur tertiaire (54,4%). Les migrants dont le retour est forcé sont plus présents que la première catégorie dans le secteur primaire (34,7%), ce qui confirme une plus grande présence dans le secteur agricole.

Tableau. 11 : Secteur d'activité dans le pays d'accueil juste avant le retour des migrants de retour (%) selon la nature du retour

Secteur d'activité	Nature du retour		
	Volontaire	Forcé	Total
Secteur primaire	25,9	34,7	27,2
Secteur secondaire	19,4	19,4	19,4
Secteur tertiaire	54,4	43,1	52,8
ND	0,2	2,8	0,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

(iii) Situation professionnelle au moment de l'enquête

Le statut professionnel des migrants de retour depuis leur départ jusqu'à leur retour à la région de Tanger-Tétouan a connu une évolution significative. Signe de cette évolution, la diminution de la part des personnes travaillant en tant que salariés à durée déterminée et de celle des chômeurs d'une part, et d'autre part, l'augmentation substantielle de celle des employeurs/chefs d'entreprises.

En effet, la proportion des salariés à durée déterminée qui était de 15,9% avant le départ a régressé à 4,7% au moment de l'enquête.

Le taux de chômage qui était de 19,4% avant le départ a baissé à 1,4% au moment de l'enquête. Le chômage est essentiellement une affaire des migrants ayant été forcés au retour (6,8% et 24,3% respectivement avant le départ et au moment de l'enquête).

La proportion des employeurs/chefs d'entreprises, qui ne dépassait pas 0,8% avant le départ, est passée à 27,1% au moment de l'enquête.

Toutefois, les migrants ayant décidé de revenir de leur propre gré sont plus entrepreneurs que ceux qui ont été contraints au retour (28,5% et 18,9% respectivement). Cette évolution s'explique par l'expérience acquise par les migrants lors de leur séjour à l'étranger et par les moyens financiers qu'ils ont pu accumuler.

Parmi les inactifs, les retraités ont enregistré aussi une hausse significative entre les deux étapes, soit 40,5% au moment de l'enquête. Les retraités sont relativement plus fréquents parmi les rangs des migrants ayant décidé un retour volontaire.

Tableau 12 : Statut professionnel des migrants de retour (%) avant le départ et actuellement selon la nature du retour

Statut professionnel	Avant le départ			Actuellement		
	Nature du retour					
	Volontaire	forcé	Total	Volontaire	forcé	Total
Salarié à durée indéterminée	5,2	5,4	5,2	2,0	2,7	2,1
Salarié à durée déterminée	16,3	13,5	15,9	3,8	9,5	4,7
Salarié à temps partiel	1,8	4,1	2,1	0,2		0,2
Travailleur saisonnier	11,5	9,5	11,2	0,5	5,4	1,2
Employeur/chef d'entreprise	0,9		0,8	28,5	18,9	27,1
Indépendant régulier	13,6	14,9	13,8	12,4	20,3	13,6
Indépendant irrégulier	7,9	12,2	8,5	0,9	5,4	1,6
Aide familiale	10,4	1,4	9,1	1,4	1,4	1,4
Actif au chômage	18,6	24,3	19,4	0,5	6,8	1,4
Etudiant	10,0	13,5	10,5			
Femme au foyer	2,0	1,4	1,9	1,6	2,7	1,7
Retraité/pensionné				43,7	21,6	40,5
Autre	1,8		1,6	4,5	5,4	4,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

I.11- Perception du niveau de vie actuel

Comparé au niveau de vie mené en situation d'immigration, les migrants admettent majoritairement (71,5%) qu'ils vivent mieux depuis leur retour au pays. Ceux qui ne perçoivent aucun changement, représentent un peu plus du cinquième (20,6%). Seule une proportion d'environ 8% estime vivre moins bien qu'avant le retour au pays.

Les migrants de retour originaires du rural se montrent plus satisfaits que ceux d'origine urbaine. Ceux dont le retour a été forcé sont plus nombreux à déclarer que leur niveau de vie a diminué. Ce sentiment est probablement dû à un non accomplissement des objectifs du projet migratoire.

Tableau 13: Migrants de retour (%) selon l'appréciation de leur niveau de vie actuel par rapport à l'étranger

Comment estimez-vous votre niveau de vie actuel par rapport à celui que vous aviez lorsque vous viviez à l'étranger?	Nature du retour		
	Volontaire	Forcé	Total
Meilleur	75,7	45,9	71,5
Sans changement	19,5	27,0	20,6
Inférieur	4,8	27,0	8,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

Le mode de perception du niveau de vie actuel du migrant est marqué par la durée d'expatriation. Les données de l'enquête permettent de constater que plus la durée

d'expatriation est importante, plus le migrant de retour tend à qualifier positivement son niveau de vie actuel par comparaison à celui de la période d'immigration.

Tableau 14: Appréciation du niveau de vie actuel par les migrants de retour (%) par rapport à l'étranger selon la durée du séjour

Durée de séjour	Appréciation du niveau de vie actuel par rapport à celui vécu à l'étranger?			
	Meilleur	Sans changement	Inférieur	Total
Moins de 5 ans	30,4	52,2	17,4	100,0
5 à 9 ans	46,7	31,7	21,7	100,0
10 à 14 ans	80,0	14,0	6,0	100,0
15 à 19 ans	80,0	15,0	5,0	100,0
20 à 24 ans	78,9	19,3	1,8	100,0
25 à 29 ans	84,7	8,3	6,9	100,0
30 ans et +	84,7	12,3	3,1	100,0
ND	75,0	25,0		100,0
Total	71,5	20,6	8,0	100,0

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

I.12- Les difficultés rencontrées lors de la réinstallation des migrants de retour

Presque tous les migrants de retour estiment avoir rencontré des difficultés lors du retour. Les difficultés évoquées principalement sont par ordre d'importance :

- les «tracasseries administratives» citées par 48,3% des migrants de retour ;
- les difficultés liées à la défaillance du système de santé affirmées par 45,8% des cas ;
- les difficultés de réadaptation au nouvel environnement citées par 32,6% des cas ;
- les difficultés d'accès au logement : 16% des migrants de retour ;
- l'insuffisance des salaire : 11,3% des cas ;
- et enfin, l'absence d'opportunités d'emploi évoquée par 9,9% des migrants de retour.

Selon la nature du retour, des différences significatives ont été relevées par l'enquête. Les migrants forcés au retour semblent avoir eu plutôt des difficultés liées à l'absence d'opportunités de travail et à l'insuffisance du salaire en comparaison avec ceux dont le retour est volontaire qui affirment comme première difficulté les tracasseries administratives et les difficultés relatives à la défaillance du système de santé.

Tableau 15: Difficultés rencontrées dans le pays d'origine par les migrants de retour selon la nature du retour

Difficultés rencontrées dans le pays d'origine	Votre retour a -il été		
	Volontaire	forcé	Total
Accès au logement (loyer élevé)	15,6	18,9	16,1
Difficultés de réadaptation	31,3	40,5	32,6
Absence d'opportunités d'emploi	6,8	28,4	9,9
Salaire insuffisant	7,3	35,1	11,3
Système de santé défaillant	46,7	40,5	45,8
Tracasseries administratives	50,3	36,5	48,3
Autre	17,2	13,5	16,7

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

I.13 - L'intention de ré- émigrer de nouveau chez les migrants de retour

Quelle que soit la nature de leur retour et leur motivation, l'insatisfaction des migrants de retour est liée aux difficultés auxquelles ils font face une fois de retour au pays d'origine. Une question a été posée à ce propos sur leur intention de migrer de nouveau à l'étranger. La réponse par l'affirmative concerne plus du quart de l'ensemble des migrants de retour contre 59,7% qui n'envisagent pas de ré- émigrer.

Quand on examine l'intention de migrer de nouveau selon la nature du retour, on s'aperçoit que la proportion des migrants ayant l'intention de ré- émigrer est largement majoritaire dans le cas des migrants contraints au retour. Quand ces derniers se trouvent confronté aux mêmes raisons qui l'ont poussées à émigrer, les mêmes causes vont produire les mêmes effets.

Tableau 16: L'intention de ré- émigrer de nouveau chez les migrants de retour (%) selon la nature du retour

Aujourd'hui, envisagez-vous de repartir à l'étranger?	Nature du retour		
	Volontaire	forcé	Total
Certainement	11,1	31,1	14,0
Probablement	12,0	8,1	11,4
Jamais	60,6	54,1	59,7
Ne sait pas	16,3	6,8	14,9
Total	100,0	100,0	100,0

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

Une des raisons de ré-émigration les plus récurrentes évoquées par les migrants de retour est liée à l'absence de perspectives d'avenir (34,4%). L'inadaptation à l'environnement vient en seconde position avec 22% des cas. Ces diverses motivations, en plus des contraintes familiales (19%), soit au pays d'origine ou au pays d'accueil ont un impact certain sur le vécu des migrants et leur volonté de repartir à l'étranger.

Tableau 17: Première raison de ré-émigration de nouveau des migrants de retour (%) selon la nature du retour

Première raison pour laquelle vous souhaitez quitter de nouveau votre pays d'origine	Nature du retour		
	Volontaire	Forcé	Total
Inadaptation à l'environnement	20,6	27,6	22,1
Absence de perspectives	32,4	41,4	34,4
Nouvelles opportunités d'emploi à l'étranger	8,8	6,9	8,4
Contraintes familiales	21,6	10,3	19,1
Problèmes de santé	9,8	3,4	8,4
Autres raisons	2,9	6,9	3,8
ND	3,9	3,4	3,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

II- Les apports économiques des migrants de retour

Ces apports sont à appréhender à deux niveaux : les transferts de fonds et les affectations de ces fonds.

II-1- Les transferts de fonds par les migrants de retour

D'une manière générale, le projet migratoire est un projet économique fondé sur la collecte d'une épargne maximale pour l'immigrant, celle-ci n'est pas le résidu entre son revenu et sa consommation mais tout au contraire l'élément qu'il cherche à maximiser. Le comportement d'épargne est un comportement actif et non résiduel.

Près des $\frac{3}{4}$ des migrants de retour ont déclaré avoir envoyé des fonds au Maroc (72,3%). Le pourcentage est pratiquement identique pour les migrants contraints au retour forcé et ceux dont le retour est volontaire. C'est moins que l'enquête réalisée par l'Institut National des Statistiques et d'Economie Appliquée et qui révèle que 9 migrants sur 10 transfèrent de l'argent⁸. L'explication peut venir du fait que cette dernière enquête concernait les migrants en situation régulière alors que l'enquête dans la région de Tanger-Tétouan intègre un pourcentage relativement important de migrants qui ont été contraints au retour forcé et donc vivant probablement des situations difficiles.

II.1.1- La fréquence des transferts

La fréquence de ces envois est mensuelle dans plus de 46% des cas, ce qui dénote une forte propension à épargner et donc à transférer des fonds. Ces envois sont trimestriels dans plus de 21% de cas. On n'observe pas de différences significatives selon la nature du retour.

Un pourcentage relativement important préfère envoyer les fonds de façon sporadique (28,4%) dont le tiers des migrants contraints au retour forcé.

Tableau 18 : Migrants de retour (%) ayant effectué des transferts d'argent au Maroc selon la fréquence de transfert

Fréquence des transferts	Nature du retour		
	Volontaire	forcé	Total
Une fois par mois	46,8	43,9	46,4
Un fois tous les trois mois	21,5	19,3	21,2
Une fois tous les 6 mois	3,5	3,5	3,5
Une fois par an	0,6		0,5
De façon sporadique	27,5	33,3	28,4
Total	100,0	100,0	100,0

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

II.1.2- Volume des transferts

⁸ INSEA : Les Marocains résidant à l'étranger. Une enquête socio-économique. Imprimerie El Maarif El Jadida. 2000 Une autre enquête réalisée en 2005 confirme les mêmes conclusions.

Signe révélateur de l'importance des transferts, près de la moitié des migrants envoient plus de 1000 Euros par an, cette proportion est légèrement plus importante chez les migrants dont le retour est volontaire (49,1%) que chez ceux contraints au retour forcé (45,6%). Plus de 85% des migrants de retour envoient plus de 500 Euros par an, 37% des migrants envoient entre 500 et 1000 Euros. Cette proportion est plus importante chez les migrants dont le retour est forcé (42,1%) que chez les migrants dont le retour est volontaire (36,1%).

Tableau 19: Migrants de retour (%) ayant effectué des transferts d'argent au Maroc selon le montant envoyé par an en Euros

Montant envoyé par an	Nature du retour		
	Volontaire	forcé	Total
Moins de 200 Euros	2,8	1,8	2,7
de 200 à 500 Euros	11,7	10,5	11,5
De 501 à 1000 Euros	36,1	42,1	37,0
Plus de 1000 Euros	49,1	45,6	48,5
ND	0,3		0,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

II.1.3- Les affectations des transferts

Ces transferts sont affectés à différentes utilisations dont :

- la principale demeure les besoins de la famille restée au pays (85,3%) à laquelle, il faut ajouter la scolarisation des enfants (14,2%), ce qui dénote l'importance des transferts affectés à la consommation.
- L'investissement est cité dans 69,2% des cas dont 38,6% pour l'acquisition ou la construction d'un logement, 14,8% pour l'investissement dans un projet économique, 12,6% pour l'achat de terrain et 3,2% pour l'acquisition d'équipement agricole.
- Enfin 3,2% des migrants de retour ont effectué des dons à caractère social et/ou religieux.

Les migrants forcés au retour affectent plus d'argent aux besoins de la famille que les migrants au retour volontaire (respectivement 92,5% et 84,1%). Par contre, les investissements dans l'acquisition ou la construction d'un logement concernent plus les migrants au retour volontaire 39,9% et 31,6% respectivement. Cette même remarque s'applique à l'investissement dans un projet économique et surtout à l'achat de terrain (respectivement 13,9% et 5,3%) et à l'acquisition de l'équipement agricole.

Tableau 20 : Migrants de retour (%) ayant effectué des transferts d'argent au Maroc selon l'utilité des transferts

Pour répondre à quels besoins?	Nature du retour		
	Volontaire	forcé	Total
besoins de la famille	84,1	92,5	85,3
Scolarisation des enfants	14,9	10,5	14,2
Acquisition/construction d'un logement	39,9	31,6	38,6
Investissement dans un projet économique	15,9	8,8	14,8

Achat de terrain	13,9	5,3	12,6
Equipement agricole	3,8		3,2
Dons à caractère social et ou religieux(par exp mosquée hôpital...)	3,5	1,8	3,2
Autre	1,3		1,1

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

II.1.4- Les transferts en nature

Plus de 81% des migrants de retour font des transferts en nature, c'est-à-dire des biens matériels comme les articles électroménagers et d'ameublements, les voitures et les pièces détachées et toutes sortes de cadeaux que le migrant ramène avec lui lors de ses multiples retours au pays ou lors du retour définitif. Mais, il demeure toutefois difficile d'évaluer ces transferts qui très probablement sont appréciables. Selon une enquête⁹ menée au cours des années 1990 sur l'impact des transferts des ressortissants marocains, les transferts en nature représenteraient 30 à 50% des transferts financiers dans deux régions, Tadla au Centre et Nador au Nord.

Tableau 21: Migrants de retour (%) selon le fait de faire rentrer ou non des biens mobiliers au Maroc

Avez-vous l'habitude de faire rentrer des biens mobiliers au Maroc?	Nature du retour		
	Volontaire	forcé	Total
Oui	84,4	63,5	81,4
Non	15,6	36,5	18,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

Selon la nature du retour, ceux dont le retour est volontaire sont plus enclins à faire rentrer des biens. Par milieu de résidence avant le départ, les ruraux font rentrer relativement plus de biens que les urbains respectivement (87,4% et 79,4%).

Une forte proportion des transferts en nature concerne les cadeaux (88,9%), et des biens à usage personnel (71,5%) affectations confortant l'image de réussite sociale que l'immigré s'acharne à afficher chaque fois qu'il retourne au pays suscitant ce désir de partir chez les migrants potentiels. C'est un comportement typique chez l'immigré indépendamment de la nature de son retour.

Il est toutefois important de signaler que la proportion des transferts en nature est destinée à l'activité commerciale pour plus du tiers des migrants de retour. Ces biens alimentent un commerce informel demandeur de produits étrangers.

Tableau 22 : Migrants de retour (%) ayant l'habitude de faire rentrer des biens mobiliers au Maroc selon l'usage de ces biens

Usage des biens mobiliers	Nature du retour		
	Volontaire	forcé	Total
Cadeaux	89,1	87,2	88,9

⁹ GERA 1994, « Etude localisée sur l'impact des transferts des résidents marocains à l'étranger », Rapport final, Rabat, Faculté des Lettres.

Usage personnel	72,5	63,8	71,5
Investissement	1,1		1,0
Usage commercial	32,9	38,3	33,5
Autre	0,5		0,5

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

II.1.5- La situation financière

Près des $\frac{3}{4}$ des migrants de retour estiment que cette situation financière s'est améliorée alors que près de 26% la jugent soit inchangée (17,8%) soit dégradée (8,1%). Compte tenu des conditions accompagnant leur retour, la situation financière n'est pas jugée positive par 54% des migrants dont le retour est forcé.

Tableau 23 : Migrants de retour (%) selon l'appréciation de leur situation financière par la situation passée à l'étranger

Aujourd'hui, votre situation financière par rapport à votre situation passée à l'étranger s'est-elle...	Nature du retour		
	Volontaire	forcé	Total
Améliorée	78,1	45,9	73,4
Maintenue (inchangée)	17,0	24,3	18,0
Dégradée	4,5	29,7	8,1
Sans opinion	0,2		0,2
ND	0,2		0,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

II.2- Les investissements réalisés par les migrants de retour

La migration marocaine étant fondamentalement une migration économique, le comportement économique de l'immigré est assez typé : les revenus sont affectés en priorité à la satisfaction de ses besoins fondamentaux et de ceux de sa famille vivant avec lui ou restée au pays. Une partie de ces revenus est réservée à l'épargne et affectée à l'investissement afin de préparer une éventuelle réinsertion.

Ces investissements sont à appréhender à deux niveaux : le pays de séjour et le pays d'origine.

II.2.1 - Les investissements dans le pays d'immigration

Presque un migrant sur cinq (17,6%) a réalisé un/des investissements dans le pays d'accueil (18,6% parmi ceux ayant opté pour un retour volontaire). Ce taux relativement élevé peut s'expliquer de deux manières :

- une meilleure intégration dans les pays d'accueil, signe d'une migration circulaire et un statut de citoyen des deux bords impliquant en dépit d'un retour une migration pendulaire fondée sur des déplacements réguliers entre les deux pays. L'acquisition d'un logement ici et là bas permet de faciliter cette migration circulaire. La réalisation d'investissements autre que le logement est aussi une raison d'opter pour une migration circulaire.

- Cet investissement peut s'expliquer aussi par la préférence du migrant d'investir ailleurs sous le poids des contraintes d'investissement au Maroc.

La proportion de 12,3% enregistrée par ceux ayant été forcé au retour peut s'expliquer par le désir et la volonté de ces migrants de mener à bon port leur projet migratoire, en dépit de difficultés rencontrées et/ou de contraintes liées à la fragilité de leur statut juridique.

Tableau 24: Migrants de retour selon la réalisation de projets d'investissement à l'étranger

Avez-vous effectué des investissements dans le dernier pays de séjour	Nature du retour		
	Volontaire	forcé	Total
Oui	18,5	12,3	17,6
Non	81,5	87,7	82,4
Total	100,0	100,0	100,0

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

La ventilation de ces investissements par secteur confirme les choix classiques des migrants marocains en matière d'investissement : l'immobilier, le commerce et la restauration. L'importance des deux derniers secteurs s'explique assez souvent par les difficultés rencontrées dans le marché de l'emploi et l'importance grandissante du statut d'indépendant.

Ces difficultés rencontrées sur la marché de l'emploi sont plus pesantes pour les migrants en situation difficile, ce qui explique probablement les taux enregistrés par les migrants contraints au retour forcé dépassant de loin ceux enregistrés par les migrants dont le retour est volontaire,, respectivement 44,4% et 28,2% pour la restauration et 66,7% et 50% pour le commerce.

Les taux enregistrés par l'investissement dans l'immobilier s'expliquent pour certains par cette idée d'avoir un point de chute dans le pays d'accueil (dans le cas d'une migration circulaire) ou tout simplement, compte tenu d'une carence de l'esprit d'entreprise, un placement jugé sûr par les Marocains.

Tableau 25: Migrants de retour (%) ayant investi à l'étranger selon le secteur d'investissement

Secteur d'investissement	Volontaire	Forcé	
Immobilier	59,0	44,4	57,5
Hôtellerie			
Restaurant	28,2	44,4	29,9
Café/Boulangerie/pâtisserie	7,7		6,9
Agriculture	3,8		3,4
Commerce	50,0	66,7	51,7
Industrie	2,6		2,3
Autre	3,8	11,1	4,6

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

II.2.2- Les investissements dans le pays d'origine

Concernant la réalisation de projets d'investissement au Maroc, l'enquête révèle que 82% des migrants de retour ont réalisé un ou plusieurs investissements dans leur pays d'origine. C'est une proportion importante si on la compare à celle relevée par l'enquête MIREM dans la

région du Centre (Chaouia Ouardigha, Tadla –Azilal, Rabat et Casablanca) qui a été de 43% des migrants de retour ou encore celle relevée par l'enquête du CERED dans la région de Sous Massa-Draa et le Grand Casablanca où plus de 28% des migrants de retour ont réalisé un ou plusieurs investissements au Maroc.

Selon l'enquête MIREM, et parmi ceux qui ont investi, 25,8% ont réalisé un seul projet d'investissement, 45,5%, deux projets et moins de 9,5%, trois projets et plus. Selon l'enquête CERED, 27,6% des migrants de retour ont réalisé un projet d'investissement (réalisé ou en cours) au Maroc, 3,2% en ont réalisé deux et 0,5%, trois.

Dans la région du Nord et selon la nature du retour, on constate que parmi ceux dont le retour est volontaire, plus de 28% ont réalisé un seul projet. Ceux ayant réalisé deux et trois projets représentent respectivement près de 47% et 10,4% de l'ensemble.

Force est de constater qu'un peu plus de la moitié (54%) des migrants ayant été forcé au retour ont réalisé au moins un investissement au Maroc (contre un peu plus de 23% dans la région du Centre selon l'enquête MIREM). Cela peut s'expliquer par une forte propension à épargner de ces migrants rendus vulnérables par leur statut juridique et/ou par des difficultés d'intégration dans les pays de résidence.

Tableau 26: Migrants de retour selon la réalisation de projets d'investissement et le nombre de projets réalisés au Maroc

Réalisation du projet d'investissement	Nature du retour		
	Volontaire	Forcé	Total
Non	13,5	45,8	18,0
Un projet	28,4	9,7	25,8
Deux projets	46,6	38,9	45,5
Trois projets	10,4	4,2	9,5
Quatre projets et plus	1,1	1,4	1,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

Il faut rappeler à cet égard, qu'en général, les investissements classiques réalisés par les migrants dans la région, ce sont d'abord le logement et un café/restaurant, ce qui explique l'importance de la rubrique deux projets : 45,5% dont 46,6% pour les migrants dont le retour est volontaire et près de 40% pour ceux dont le retour est forcé. La forte propension à épargner chez cette dernière catégorie explique ce dernier taux.

II.2.3- Les lieux d'investissement

La localisation du projet s'explique principalement par la commodité et accessoirement par des raisons économiques.

Selon les résultats de l'enquête, les principaux enseignements tirés sont:

- la part relativement importante de l'investissement dans le lieu de résidence avant d'émigrer (36,2%) aussi bien pour ceux ayant opté pour un retour volontaire (35,7%) que pour ceux

ayant été forcé au retour (40,5%). Ce constat peut s'expliquer par ce désir d'afficher sa réussite sociale auprès de sa famille et ses connaissances.

- La part relativement importante mais dans une moindre mesure de la réalisation de l'investissement dans un lieu différent du lieu de naissance et de résidence avant d'émigrer (24,6%) surtout pour ceux dont le retour est volontaires (26,2%) comparé à ceux ayant été forcé au retour (près de 10%). Généralement, le choix porte sur une ville plus importante que la ville ou le village d'origine (le chef lieu de la, province, Tanger ou Tétouan), ce qui représente pour le migrant une promotion à la fois géographique et sociale.

- le lieu de naissance vient en troisième position et intéresse surtout les migrants forcés au retour (33,3%) plus que les autres, ce qui peut s'expliquer par le choix d'un lieu où le migrant pourrait compter sur la solidarité familiale.

Tableau 27: Migrants de retour ayant investi au Maroc selon la localisation des projets

Dans quel lieu avez-vous investi?	Nature du retour		
	Volontaire	forcé	Total
votre lieu de naissance	19,7	33,3	21,0
votre lieu de résidence avant d'émigrer	35,7	40,5	36,2
Votre lieu de naissance et de résidence lorsqu'il est le même	17,8	16,7	17,7
un lieu différent	26,2	9,5	24,6
ND	0,5		0,5
Total	100,0	100,0	100,0

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

II.2.4- Les principaux secteurs d'investissement

Les principaux secteurs d'investissement sont par ordre d'importance : l'immobilier (86,5%) et le commerce (41,1%). Ces deux secteurs sont privilégiés aussi bien par les migrants de retour volontaire que forcé. L'importance de l'immobilier confirme les conclusions des différentes enquêtes réalisées sur les investissements des migrants au Maroc depuis plus de quatre décennies¹⁰.

Tableau 28: Migrants de retour (%) ayant investi au Maroc selon le secteur d'activité du projet d'investissement

Secteur	Nature du retour		
	Volontaire	Forcé	Total
Immobilier	86,9	83,3	86,5
Hôtellerie	3,7		3,3
Restaurant	5,0	11,9	5,7
Café/Boulangerie/pâtisserie	10,0	2,4	9,2
Agriculture	9,7	9,5	9,7
Commerce	39,6	54,8	41,1

¹⁰ Selon l'enquête sur "L'insertion socio-économique des MRE (Marocains Résidant à l'Etranger) dans les pays d'accueil", réalisée par le Haut Commissariat au Plan en 2005, 56,4 % des migrants ont réalisé au moins un investissement au Maroc ou dans leurs pays d'accueil, 86,9 % de ces investissements ont été localisés au Maroc, principalement dans l'immobilier. Les intentions d'investissement des MRE au Maroc sont trois fois plus élevées que dans le pays d'accueil ».

Industrie	6,8	4,8	6,6
Autre	4,7	4,8	4,7

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

S'agissant du faible poids du secteur industriel (6,6%), des raisons objectives semblent l'expliquer:

- le secteur industriel nécessite des sommes importantes que l'émigré en général ne peut mobiliser. Ainsi, l'émigré, pour éviter les tracasseries bancaires, se rabat sur des projets à financement très limité.
- Le profil entrepreneurial peu adéquat de l'immigré, en particulier des primo-migrants, qui généralement ne disposent pas des qualifications techniques leur permettant de s'aventurer dans des branches qu'ils maîtrisent peu ou qu'ils ne maîtrisent pas.
- Les mécanismes institutionnels d'assistance, en dépit des efforts déployés, ne semblent pas avoir été en mesure de pallier ces carences.

L'acquisition d'un café ou d'une boulangerie / Pâtisserie semble mieux convenir aux migrants de retour de par le coût et le fait que cela ne requiert pas un savoir faire particulier. Enfin, près d'un migrant sur dix investit dans l'agriculture. On peut comprendre que cela intéresse beaucoup plus les migrants d'origine rurale que ceux d'origine urbaine((15,1% et 7,6% respectivement)

Par pays de provenance, la répartition des investissements réalisés par les migrants de retour dans la région de Tanger-Tétouan montre que l'Espagne (principale destination des migrants de la région) demeure, de par sa proximité géographique (14 Kms des côtes marocaines), le boom économique qu'elle a connu et l'alignement des salaires sur ceux des autres pays de l'Union Européenne, le principal pays de provenance des migrants de retour ayant le plus investi au Maroc (42,2%). Viennent après, mais loin derrière, les migrants de retour en provenance des Pays-Bas, de la France et de la Belgique.

Par âge, plus de 85% des projets ont été réalisés par des personnes âgées de 45 ans et plus. les jeunes de la tranche 25-34 ans ne représentent que 4,5% des investisseurs, ceux de la tranche 18-24 ans n'ont réalisé aucun projet s'agissant de personnes probablement ayant émigré d'une manière irrégulière et donc ayant été contraint au retour forcé.

II.2.5- Les principales sources de financement

Les deux principales sources de financement des investissements réalisés demeurent l'autofinancement et les crédits bancaires.

Tableau 29: Migrants de retour (%) ayant investi au Maroc selon la source de financement des projets d'investissement

Source principale de financement	Nature du retour		
	Volontaire	forcé	Total
Autofinancement	98,7	99,8	98,8
Crédits bancaires	42,0	50,0	42,8
Prêts d'un parent ou amis	4,7	4,8	4,7

Autre	1,0	2,4	1,2
-------	-----	-----	-----

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

L'importance de l'autofinancement peut s'expliquer de deux manières :

- (i) l'importance de l'épargne constituée à partir des transferts (près des 3/4 des migrants de retour envoient des fonds au Maroc) ;
- (ii) la répugnance de certains migrants à avoir recours au crédit bancaire pour des raisons religieuses, considérant illicite le prêt avec intérêt. Mais, d'autres et en dépit des besoins formulés sont confrontés à la réticence du système bancaire.

Selon l'enquête MIREM, la principale source de financement des projets demeure l'épargne personnelle : l'autofinancement est cité comme principale source de financement dans 88% des cas, une proportion moins importante que celle observée par l'enquête AMERM/IRD (près de 99%).

Cette enquête révèle l'importance relative des crédits bancaires dans le financement des projets (près de 43%) comparée à l'enquête MIREM qui se démarque par la faiblesse relative du financement bancaire (16,3%), ce qui dénote, au-delà des considérations religieuses, une certaine réticence des banques locales dans la région du Centre à financer des projets présentés par des migrants de retour.

Cette réticence accule parfois les migrants à recourir aux prêts d'un parent/ami, dans 4,7% des cas, pourcentage plus faible que celui dégagé par l'enquête MIREM : 6% dans le cas de retour décidé et 22% dans le cas de retour Imposé/forcé, ce dernier taux, relativement important s'explique probablement par la situation financière difficile du migrant, les conditions du retour et une meilleure solidarité familiale.

II.2.6- Le nombre d'emplois créés

Globalement, les investissements réalisés sont des micro- projets ou de petits projets qui dans près de 60% des cas emploient moins de cinq personnes et dans près de 86% moins de 10 emplois. Seuls 1,4% des projets emploient plus 50 personnes, et sont donc des entreprises moyennes.

Le cas des 27,2% des projets n'ayant pas créé d'emplois s'explique par la part importante des investissements dans l'immobilier ne requérant pas de création d'emplois ou éventuellement un emploi pour le gardiennage.

Tableau 30: Migrants de retour (%) ayant investi au Maroc selon le nombre d'emplois créés

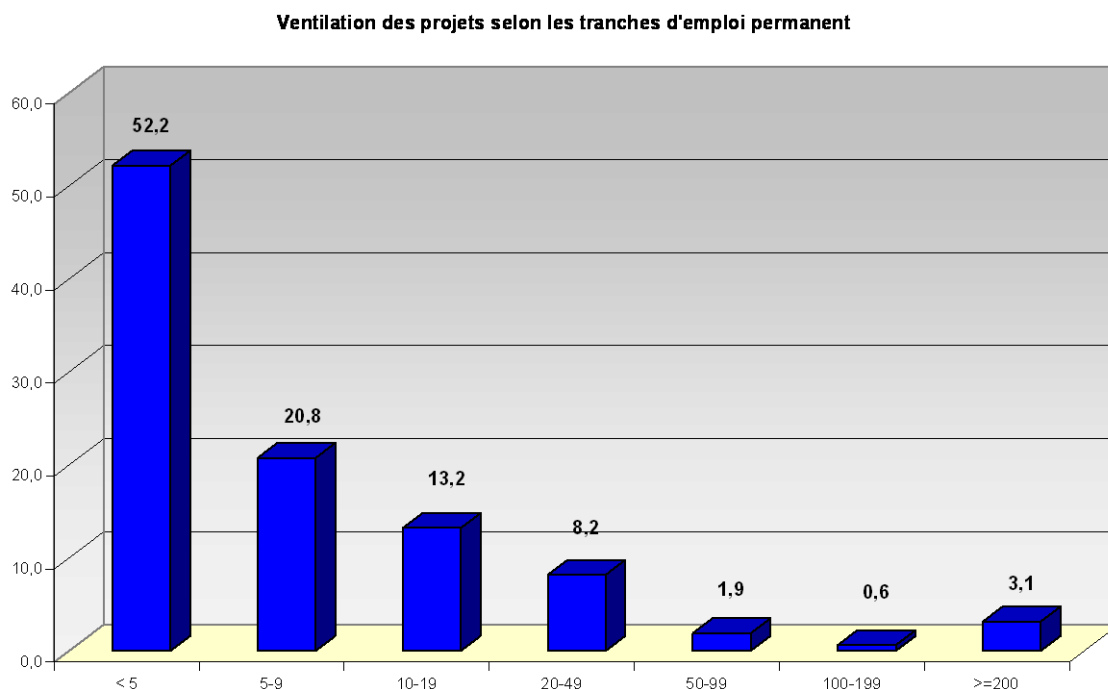
Nombre d'emplois créés	Nature du retour		
	Volontaire	forcé	Total
Néant	28,6	14,3	27,2
Entre 1 et 5 personnes	30,7	42,9	31,9
Entre 6 et 10 personnes	26,8	23,8	26,5
De 11 à 50 personnes	8,7	9,5	8,7
Plus de 50 personnes	1,3	2,4	1,4

ND	3,9	7,1	4,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

Ces données corroborent les conclusions de l'enquête réalisée par le CERED sur la migration de retour et celle de la fondation Hassan II sur les investissements des Marocains Résidant à l'Etranger(MRE). Selon la première enquête, Il s'agit généralement de très petits projets, plus de neuf- dixième (91,2%) des projets créent moins de dix emplois. Seuls 3,8% créent 10 à 19 emplois, 3,1%, 20 à 49 emplois, et 1,9% 50 emplois et plus.

Selon l'enquête de la Fondation Hassan II, en matière de contribution des différents projets (hors agriculture) à la création d'emplois, il ressort des données une prédominance manifeste des microprojets (52,2%) par rapport aux autres catégories de taille de projets. Si la moyenne d'effectif est de 20 emplois, la médiane elle, se situe à 4 emplois seulement. Le système productif industriel apparaît dans ces conditions, comme étant le principal pourvoyeur de postes permanents de travail, puisque avec moins de 30% du nombre de projets, sa contribution à l'emploi total dépasse les 75%.



Source : Fondation Hassan II pour les MRE : Enquête sur les investissements des MRE, 2004.

II.2.7- Les raisons de non réalisation de projets

Pour ceux parmi ces migrants qui n'ont pas pu réaliser des investissements, la principale raison citée est l'insuffisance des capitaux (72,2%) suivie par l'absence de motivation personnelle (près de 23%). Ces migrants de retour ne se sentent pas apte à entreprendre car il est évident que l'entrepreneuriat est une vocation et qu'un entrepreneur ne se décrète pas. Cette attitude peut s'expliquer aussi par des problèmes de santé ou familiaux et un manque d'expérience et de formation (7,3% chacune).

Tableau 31 : Migrants de retour (%) n'ayant pas réalisé de projet selon la raison principale de non réalisation de projets

Raison	Nature du retour		
	Volontaire	forcé	Total
Capitaux insuffisants	64,1	87,9	72,2
Manque d'expérience et de formation	7,9	6,1	7,3
Contraintes administratives et institutionnelles	6,3	3,0	5,2
Marché insuffisant	1,6		1,0
Problèmes de santé ou familiaux	7,9	6,1	7,3
Absence de motivation personnelle	25,4	18,2	22,9
Autres	11,1	9,1	10,4

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

-Selon l'enquête CERED, les Migrants de retour qui n'ont pas monté de projets dans la région du Grand Casablanca et de Sous-Massa-Draa avancent la même raison principale : l'insuffisance de capitaux (59%), suivie par les problèmes de santé (près de 18%), raison compréhensible, car il s'agit principalement dans cette région de primo-migrants, personnes âgées, généralement à la retraite. Viennent ensuite des raisons moins importantes comme les contraintes administratives (4,6%), le manque d'encouragement ou de confiance (avec environ 3% chacune).

Dans la région du Centre, foyer d'émigration récente (enquête MIREM de 2007), sur les principales raisons qui n'ont pas permis la réalisation d'un projet au retour du migrant, certains enquêtés ont déclaré n'avoir pas envie d'investir (11,7%), d'autres n'y avaient même pas pensé (près de 19%). Pour ceux qui avaient pensé investir, ils avaient été empêchés par une série de contraintes :

(i) La première contrainte est l'insuffisance des capitaux (57%), elle est plus importante et cela se comprend chez les migrants dont le retour est forcé/imposé (plus de 80%) contre 41% pour les migrants dont le retour est volontaire.

(ii) L'autre contrainte citée en deuxième lieu est le manque d'expérience et de formation qui concerne près du tiers de l'échantillon (30,3%).

(iii) La troisième principale contrainte est liée aux contraintes administratives et institutionnelles (près du quart des migrants), mais sensiblement plus importante chez les migrants au retour forcé/imposé (27,6%).

(iv) Autre contrainte citée, l'étroitesse du marché (6,4%), également plus importante chez les migrants au retour forcé/imposé (9,2%) suivie par les problèmes familiaux ou de santé (6,9%), pourcentage plus important chez les migrants contraints au retour forcé/imposé (9,2%).

En ventilant les réponses sur les raisons de non investissement dans la région de Tanger-Tétouan par groupe d'âge, les conclusions sont les suivantes :

- les capitaux insuffisants, le manque d'expérience et de formation et les contraintes administratives sont citées le plus par les moins de 44 ans.
- 50% de ceux ayant avancé comme raison principale l'absence de motivation personnelle appartiennent à la tranche d'âge de 25-34 ans, jeunes dont une forte

proportion ont été contraints au retour forcé, ne disposant pas de moyens pour investir (37,1%) et dont l'idée fixe demeure le retour au pays d'accueil.

Tableau 32: Migrants de retour (%) n'ayant pas réalisé de projet selon la raison principale de non réalisation de projets et le groupe d'âges

	Groupe d'age					
	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et +	Total
Capitaux insuffisants	7,1	37,1	34,3	10,0	11,4	100,0
Manque d'expérience et de formation		28,6	42,9		28,6	100,0
Contraintes administratives et institutionnelles	5,5	36,3	33,0	11,0	14,3	100,0
Marché insuffisant					100,0	100,0
Problèmes de santé ou familiaux		28,6	28,6	14,3	28,6	100,0
Absence de motivation personnelle		50,0	13,6	13,6	22,7	100,0
Autres	10,0	30,0	50,0		10,0	100,0

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

II.2.8- Les contraintes de l'investissement

Ces facteurs inhibitifs sont confortés par les différentes contraintes rencontrées par ceux des migrants de retour ayant réalisé des projets. Dans ce « parcours du combattant », les contraintes administratives sont les plus fréquemment citées (45,6%) suivies par les problèmes de marché cités par 36,6% des investisseurs, ce qui s'explique notamment par une concurrence illégale des produits de contrebande en provenance de la ville de Ceuta(zone franche) voisine et encore sous domination coloniale espagnole. Cette concurrence est confortée, par ailleurs, par l'ouverture de plus en plus soutenue de l'économie marocaine, le Maroc s'étant engagé dans le cadre de zones de libre échange sur plusieurs fronts : L'union européenne, les Etats Unis, le groupe d'Agadir(Jordanie, Egypte, Tunisie) et la Turquie.

Les difficultés de gestion (30,3%) et le manque d'expérience (12,3%) dénotent le manque de vocation entrepreneuriale chez certains migrants de retour. La socialisation primaire et secondaire ne semble par avoir contribué à incuber l'esprit d'entreprise chez cette catégorie de migrants. L'insuffisance des capitaux est citée dans plus de 21% des cas. Mis à part les contraintes administratives, les autres contraintes citées affectent plus les migrants dont le retour est forcé à cause d'une manière générale et probablement d'un manque d'expérience.

Tableau 33: Migrants de retour (%) ayant réalisé des projet d'investissement selon les difficultés rencontrées

Difficultés rencontrées	Nature du retour		
	Volontaire	forcé	Total
Contraintes administratives	48,3	21,4	45,6
Manque d'expérience	10,2	31,0	12,3
Problème de marché	35,2	50,0	36,6
Difficultés de gestion	29,1	40,5	30,3
Capitaux insuffisants	20,7	28,6	21,5
Autre	18,9	9,5	18,0

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

Le niveau d'instruction a un effet positif sur le balisage du terrain de l'investissement, ceux ayant un niveau supérieur et dans une moindre mesure ceux ayant le niveau du secondaire sont les moins confrontés aux contraintes de l'investissement.

Tableau 34: Migrants de retour (%) ayant réalisé des projets d'investissement selon les difficultés rencontrées et le niveau d'instruction

Avez-vous eu des difficultés dans la réalisation de ces projets	Niveau d'Instruction					
	Sans niveau	Préscolaire coranique	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Contraintes administratives	23,3	25,4	26,9	20,2	4,1	100,0
Manque d'expérience	17,3	26,9	30,8	17,3	7,7	100,0
Problème de marché	13,5	28,4	31,6	23,2	3,2	100,0
Difficultés de gestion	18,8	26,6	34,4	18,0	2,3	100,0
Capitaux insuffisants	18,7	22,0	31,9	18,7	8,8	100,0
Autre	21,1	32,9	23,7	21,1	1,3	100,0

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

II.2.9- Les avantages perçus pour la réalisation de l'investissement

Plus de 94% des migrants de retour n'ont pas bénéficié d'avantages spéciaux pour la réalisation de leurs projets. Ceci s'explique fondamentalement par la nature des projets réalisés portant sur l'immobilier ou sur des micro projets n'établissant pas de comptabilité, considéré par la charte de la petite et moyenne entreprise comme une condition sine qua non pour l'obtention de ces avantages. De même, il est fort probable que dans nombre de cas, ces migrants ignorent l'existence de ces opportunités de soutien par l'Etat.

Selon l'enquête CERED, le pourcentage de ceux ayant bénéficié d'avantages pour la réalisation de leurs investissements est relativement plus important puisque 25% de ceux qui ont réalisé des projets au Maroc ont déclaré avoir bénéficié de facilités. Parmi ceux qui en ont bénéficié, 13,6% ont cité les facilités administratives. Peu ont bénéficié de prêts bancaires (6,9%) et les bénéficiaires de prêts privés (informels) représentent la moitié de ceux qui ont eu des prêts bancaires (3,4%).

II.2.10- Les investissements collectifs

Plus de la moitié des migrants de retour ont contribué à la réalisation d'un bien collectif. Mais les migrants au retour volontaire sont plus enclins à l'investissement collectif que les migrants au retour forcé, soit respectivement près de 60% et près de 37%. La participation à la construction des mosquées demeure et de loin le principal investissement collectif. Ceci s'explique par des considérations religieuses selon lesquelles, celui qui construit une mosquée ou contribue à sa construction, sera gratifié d'un foyer au Paradis. Contrairement à la région du Souss-Massa-Draa et du Grand Casablanca (voir enquête du CERED), dans la région du Nord, les investissements dans l'infrastructure demeurent relativement faibles : Routes (6,4%), eau (2,9%)

Tableau 35: Migrants de retour (%) selon la participation ou non à la réalisation d'un bien collectif

Avez-vous participé à la réalisation des investissements collectifs?	Nature du retour		
	Volontaire	forcé	Total
Non	42,2	77,0	47,2
Routes	6,6	5,4	6,4
Eau	3,2	1,4	2,9
Electricité	0,9		0,8
Mosquées	40,6	16,2	37,1
Bienfaisances	6,6		5,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : AMERM-IRD : Enquête sur les « Départs et retours des migrants internationaux...

Conclusion

L'enquête a été réalisée avant la crise qui a frappé les pays d'accueil et en particulier l'Espagne, principale destination des migrants de la région de Tanger-Tétouan et deuxième destination des migrants marocains après la France. Force est de constater que la crise a eu un effet déprimant sur le marché de l'emploi dans ce pays. Le chômage affecte particulièrement les immigrés. Les Marocains ont enregistré le plus fort taux de chômage 47% au début de 2010(au lieu de 16% il y a trois ans)¹¹, ce qui a incité bon nombre d'entre eux à quitter l'Espagne et retourner au Maroc ou aller dans d'autres pays de l'Union Européenne dans l'attente que s'atténuent les effets de la crise économique dans ce pays. Selon l'Association des Travailleurs Immigrés Marocains en Espagne (ATIME), depuis le début de 2009, entre 130.000 et 150.000 immigrés marocains ont quitté ce pays. Mais la plupart de ces migrants refusent de le faire définitivement. Ceci a contraint les instances de l'Union Européenne à opter pour l'idée d'une migration circulaire qui semble plus adaptée à la gestion de la migration. Devant l'échec des politiques d'incitations au retour menées dans différents pays d'immigration (France, Pays et Bas, Espagne,...), l'option migration circulaire demeure plus adaptée au contexte migratoire actuel. Les migrants circulant librement entre le pays d'origine et le pays d'accueil pourraient constituer pour le pays d'origine un potentiel en termes de savoir faire et de finance qui contribuerait par les investissements réalisés à la création d'emplois et par conséquent à l'atténuation de la forte propension à émigrer chez les jeunes¹². Mais cela dépend de la qualité de l'environnement économique dans lequel ces migrants seront appelés à investir.

¹¹ Libération (Maroc) du 26 octobre 2010

¹² Khachani Mohamed « La migration circulaire : cas du Maroc : note d'analyse et de synthèse. Série migration circulaire. Module démographique et économique CARIM. 2008